



ATELIER M1 : Co-porter des expositions, *pour tous et à travers tout le département*

Thème(s) - Mots clés : Expositions

Nature de l'action : partage de contenu et supports, exposition et animation territorialisée

Date(s) : année 2021 et 2023

Présentation :

Certains CAUE bénéficient d'espaces d'exposition. Ces lieux sont une porte d'entrée, une vitrine sur les questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Comment ces lieux doivent faire face aux nouvelles attentes du public, comment exposer en confinement, comment mutualiser nos moyens et nos ressources avec d'autres partenaires pour mieux diffuser l'information.

Le CAUE d'Alsace souhaite présenter deux expositions, l'une qui s'est tenue pendant le confinement en partenariat avec l'association des commerçants du quartier et l'autre qui a été co-portée avec deux partenaires (CROA et Envirobat).

La première exposition a permis à notre entourage proche de mieux comprendre qui nous étions et ce que faisait le CAUE. Les commerçants ont accepté de présenter l'exposition sur leur vitrine et nous ont invité à réfléchir avec eux aux futurs aménagements urbains des rues du quartier. Le CAUE est impliqué dans ce projet et assure une médiation entre les commerçants et la ville. Il participe également à la présentation d'exemples d'aménagements plus sobres et vertueux dans l'espace public. Parallèlement, Alsace Destination Tourisme s'est saisie du sujet des sentiers métropolitains et entame le tracé d'un sentier urbain strasbourgeois avec les acteurs locaux.

La seconde exposition a été co-portée dès le départ par le CROA, Envirobat et le CAUE. Le nombre d'animations, le public accueilli, la visibilité de cette exposition en ont été fortement améliorés. Toutes ces actions permettent d'identifier la salle d'exposition dans la ville et d'asseoir le positionnement du CAUE, comme lieu de référence.

Ces exemples ont permis de faire un bilan et d'améliorer les événements à venir.

Partenaires : Le Pavillon de l'Arsenal et l'agence des sentiers métropolitains située à Marseille, la ville de Strasbourg, l'ADT, les écoles d'architecture, les animateurs de l'architecture et du patrimoine. Envirobat Grand Est et Ordre des architectes Grand Est

Publics cibles : grand public

Diffusion : dossier de presse, réseaux sociaux de tous les partenaires, table ronde, conférence.

Développement : Conférences, expositions, tracé d'un sentier urbain

Moyens CAUE mobilisés : Budget 2000 €

Moyens externes : partenariats

Contact CAUE : caue@caue-alsace.com



Informations complémentaires internes au réseau des CAUE

- Proposition de sujets de réflexion pour nourrir les échanges des ateliers :

Bien définir les publics. Est-on certain de s'adresser au grand public ? A-t-on déjà fait une enquête sur le profil des personnes qui fréquentent les espaces d'exposition des CAUE ? Comment anticiper une programmation à n+1 an ? Comment centraliser une base de données communes sur les expositions itinérantes et les prêts éventuels ? A-t-on une base de données à jour des partenaires éventuels (Pavillon de l' Arsenal, cité de l'architecture, arc en rêve, MEA, CIAP, ministères, musées, centre de conservation, PNR...) ? Comment rédiger des conventions de partenariat, de prêt ? Contrat d'assurance ? Comment s'organiser pour faire circuler les expositions ? Comment mutualiser les transports d'exposition ? Quelle communication (RS, presse) et pour qui ? Mettre en place une grille d'analyse commune de la fréquentation et des actions mises en œuvre autour de ces expositions.

Localement quel partenariat mettre en place pour mutualiser les expositions, partager les frais et diffuser plus largement des actions communes. Comment faire vivre ces expositions avec une programmation d'ateliers, de visites, de tables rondes et conférences qui vont impacter la charge de travail de tous les salariés si il n'y a pas de poste(s) dédié(s) ? Les plages horaires d'ouverture et jours qui fonctionnent sont elles vraiment connues ? A-t-on des bilans sur les heures de fréquentation ? Quelle organisation et gouvernance à l'échelle d'un CAUE pour assurer le suivi de ces lieux d'exposition.

- Précisions complémentaires :

Les lieux d'exposition ont un coût lié à la programmation, au transport et au fonctionnement. Quel bénéfice en terme de service public au regard des moyens annuels investis. Quels indicateurs, comment en rendre compte dans un rapport d'activité ?

- Difficultés / Bénéfices

Difficultés : anticipation, coût, visibilité à assurer, investissement sur le bâtiment tous les 10 ans pour rendre le lieu toujours attractif et répondant aux attentes du public.

Bénéfices : apport de connaissances au public, visibilité, identification du CAUE dans le paysage institutionnel, lieu de référence pour les scolaires, élus et professionnels. Partenaires identifiés, Ancrage territorial. Lieu de découverte, de rencontre et de lien social.

- Outils / méthodes / moyens développés / mobilisés

Partenariat essentiel à mettre en place, partage de moyens et de ressources. Optimiser les m2 en centre ville qui coûtent chers et sont convoités. Temps de travail important pour mettre en place des conventions. Poste de communication efficace, réactif et innovant essentiel pour faire vivre le lieu. Travail de médiation important.

- Qu'a-t-on appris ?

Une importante anticipation est nécessaire. Une programmation annuelle est à mettre en place un an avant. Des plages horaires sont à réserver dans le calendrier global du CAUE pour organiser toutes les actions périphériques sans sur-encherir les moyens et les ressources humaines. Le public n'est pas toujours au RDV. Pourquoi et quel public ? Quel développement des RS ? Quelle presse ?

- Comment poursuivre ?

Un partage des informations de tous les CAUE bénéficiant de lieux d'exposition est nécessaire pour partager les expériences, les difficultés, mettre en réseau, être réactifs face aux nouvelles façons de communiquer, ne pas rendre le lieu désuet au regard des investissements consentis.